

pour le coton, et avec l'Australie pour la laine. En ce qui concerne la pêche, elle n'est surpassée que par le Japon pour le volume des prises. Par contre, l'URSS est le plus gros importateur mondial de céréales, du fait notamment de pertes de 20 à 30 % de ses récoltes.

Dans un autre domaine, l'Union soviétique est le premier producteur de pétrole et le deuxième producteur de gaz naturel au monde. En outre, elle est au premier rang mondial pour la production de minerai de fer, de fonte, d'acier brut, de manganèse, de zinc, de nickel, de plomb, de tungstène et de titane. En plus de produire et de faire le commerce des matières premières, l'URSS s'est taillée une réputation enviable pour ses exploits dans le domaine de la recherche scientifique (en particulier en mathématiques et en physique). Elle vend également des brevets de technologie de pointe et des machines utilisées dans le secteur de l'industrie lourde (technologie de fabrication de l'acier et machines-outils, par exemple).

3. Malgré la performance précédemment enregistrée par l'URSS (partie 2), le Parti et l'équipe de gestion de M. Gorbatchev se montrent de plus en plus impatients devant des échecs répétés et la lenteur des progrès pour transformer l'inertie et le recours à des méthodes désuètes en une économie fondée sur la diligence, la compétence, l'innovation, l'initiative et une formation organisationnelle plus dynamique. En conséquence, une campagne nationale à long terme a été lancée pour promouvoir la décentralisation et l'octroi de primes d'encouragement dans l'espoir d'éliminer les obstacles dans les secteurs clés déjà mentionnés. Parmi les orientations et les objectifs de la réforme qui intéressent les débouchés traditionnellement statiques offerts aux produits occidentaux, citons :
  - a) Davantage d'initiative laissée aux travailleurs ruraux pour permettre aux exploitations agricoles de vendre librement le surplus de leur production;
  - b) la motivation des entreprises en leur permettant de se procurer des devises fortes, dans l'espoir d'accroître les exportations vers l'Occident et le Japon;
  - c) l'introduction d'une loi de l'offre et de la demande;
  - d) une liberté plus grande accordée aux entreprises pour signer des contrats entre elles, sans intervention du gouvernement central;